

# LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Administrateur-gerant: GEORGES MASSON.

## L'UNITE CATHOLIQUE

Un journal catholique de langue anglaise publiait récemment un article sur le besoin d'unité parmi les catholiques anglo-canadiens et une ample appréciation du catholicisme de la Province de Québec.

Il disait en substance que les Canadiens-Français ont à un haut degré l'esprit catholique dans ce qu'il a de meilleur et de plus pur. Cela devrait diminuer l'éloignement que les Irlandais et les Écossais ressentent à l'égard d'un peuple qui diffère d'eux par la langue, et qu'ils appellent étrangers. Ce mot "étranger" ne doit s'appliquer qu'aux gens nés dans un autre pays et sous une autre juridiction politique. C'est pourquoi considérer comme étrangers ceux qui ont toujours vécu dans le même pays est une étroitesse d'esprit. Et le confrère incite les Anglo-catholiques à se débarrasser de ce sentiment et à s'unir. Il continue: Un Anglican ne peut séparer la notion de son église et de sa nationalité si étroitement liées, les presbytériens voient l'Écosse sous un aspect religieux et politique, les Luthériens pensent à l'Allemagne quand ils pensent à leur religion. Mais l'Église catholique, comme son nom l'implique, appartient à tous les pays et à tous les peuples. C'est donc un sentiment anticatholique de traiter d'autres catholiques en étrangers.

Pourquoi les catholiques de la Province de Québec sont-ils moins compris par les catholiques d'Ontario et de la Nouvelle-Écosse que les catholiques de la Colombie-Anglaise? Pourquoi un anglo-catholique qui rencontre un Canadien-Français croit-il rencontrer un étranger? La différence de langue explique peut-être ce sentiment d'éloignement. La connaissance des deux langues pourra seule abattre cette barrière.

## SCENE PARISIENNE

On sait que les courses de Longchamps, d'Auteuil, Chantilly fournissent à la société élégante de France l'occasion d'étaler leurs toilettes. C'est le rendez-vous du monde chic de Paris. Les grands couturiers y envoient leurs mannequins qui portent les dernières créations.

Or, une riche Anglaise que nous appellerons Madame Smith, voulut pendant l'été de 192... éblouir Paris et défer les couturiers français en lançant une mode anglaise. Son premier soin fut d'attirer l'attention par des dépenses inouïes. On dit qu'elle jeta par les fenêtres trois quarts d'un million de dollars en trois semaines. En arrivant elle loua les appartements royaux à l'hôtel Claridge qu'elle fit décorer à son goût. Elle acheta six limousines dont chacune était capitonnée de nuances différentes pour s'harmoniser avec chacune de ses toilettes, au nombre d'une centaine. Soit dit en passant que c'était une femme courte et grosse, portant un petit nez noyé dans la graisse, agitant seize bracelets dans un bras, huit dans l'autre, et ayant des diamants incrustés dans l'émaïl de ses dents. Elle avait fait sa fortune dans l'industrie culinaire. Bref, les manières d'une cuisinière transformée en marquise.

C'est donc cette femme qui voulait révolutionner Paris. Enfin, le jour des courses arriva. C'était à Longchamps. Mme Smith portait une robe blanche zébrée de bandelettes noires. Elle avait sur la tête un édifice blanc et noir surmonté d'une plume gigantesque. Ses gants étaient blancs, mais les doigts étaient noirs. Dans un pied elle avait un soulier blanc, dans l'autre un noir, tous les deux étaient constellés de pierres. Au cou pendait un collier de perles blanches et noires. A la main elle portait un immense parasol noir et blanc qui la dépassait de quatre pieds dans les airs et qu'elle brandissait comme la houlette d'un berger. Son arrivée fit sensation. Les Français chochaient "Quelle horreur!" La foule devint orageuse. L'incident faillit dégénérer en bagarre. Madame jugea prudent de chercher refuge dans un pavillon et n'en sortit que quand la foule fut dispersée.

Paris ne supporte pas le déploiement de mauvais goût. Personne ne porta plus de blanc ni noir pendant toute la saison.

## L'ARGOT

L'argot envahit chaque jour davantage la langue française. Il suffit d'ouvrir un journal pour y voir des termes de l'argot. On les entend sur les boulevards, aux théâtres, à la législature, partout. Ce sont souvent des expressions heureusement trouvées, très ingénieuses, étincelantes d'esprit et pleines de sens.

Villon, Sue, Balzac, Hugo et plus récemment Richelieu ont eu recours à cette langue spéciale.

Le mot "argot" viendrait, selon quelques-uns, du mot jargon qui à son tour vient du "geiga" qui veut dire "sacré", c'est-à-dire la langue comprise des initiés seulement.

D'autres le font venir de "argos" ou vagabond, errant, c'est-à-dire la langue parlée par les vagabonds, les colporteurs. Nisard croit qu'il vient de "argutus"; pointu, aigu.

On a dit qu'il y a 80 mots d'argot synonymes pour signifier l'ivresse, 54 pour signifier l'argent, 50 pour exprimer le mot "cité".

Je ne sais pas si c'est exact, je ne les ai jamais comptés. En tout cas, en voici quelques-uns pour signifier l'état d'ivresse. Étre allumé, être asphyxié, être bien, avoir sa pointe, être gai, être en train, être parti, lancé, ému, attendre, voir en dedans, être éméché, teinté, être poivre, pompette, avoir un coup de soleil, avoir son plumet, sa cocarde, être raide comme la justice, avoir sa pente, être dans le brouillard, etc.

La tête, en argot, s'appelle la boussole, la sorbonne, la tranche, la boîte à surprise, la boule, la balle, la calabasse.

Le visage devient la trombine, la frimousse, la binette.

La mort s'exprime par défilé la parade, passer la rive gauche, descendre la pente, recevoir son compte, n'avoir plus mal aux dents, casser son câble, casser son fouet, dévisser son armure, déchirer son tablier, manger les pissenlits par la racine, mettre la table aux asticots, graisser ses bottes, avaler sa langue, casser sa pipe, perdre le goût du pain.

Les jambes sont les quilles, les poteaux, les flutes, les cebrabas, fils de fer, les tremblantes, les flageolets, les compas.

Les yeux sont les ardelets, les reluits, les clairs, les quinquets, les mirettes. Tuer se dit: faire suer quelqu'un, refroidir, démolir, conner, terrer, escarper, capuliter.

Être beau, c'est être chic, être chichard, être chichardard, être chouette, chouette, être bath, être rup, tapé, ça, superfluo, être aux petits oignons.

L'argent s'appelle le nerf, l'os, l'huile, le beurre, la graisse, la roue, la braise, la thune, etc.

L'eau-de-vie se dit de quinze manières différentes: battre quelqu'un, de vingt manières.

L'argot est très riche en synonymes.

## SANCTUAIRE INCONNU

Il ôta son vêtement noir de fumé, le remplaça par un neuf, car il fait un pèlerinage demain, il va vers un saint sans nom dont l'autel est caché il ne sait où. Il va lui demander de le guérir de l'ennui qu'il porte chaque jour comme un manteau.

La morne route court devant lui comme un ruban flottant. Il rencontre maints sanctuaires. Après avoir erré longtemps il se trouve de retour à la maison de son ennui, à la maison de ses travaux, de la routine quotidienne. Mais ô miracle, elle est illuminée. C'est le sanctuaire cherché, il l'a trouvé. Il revêt ses habits noirs de fumé, ils brillent comme des soleils; heureux, il se met au travail.

Les sanctuaires que nous cherchons au loin sont souvent près de nous.

## LE DERNIER MOT

La mort avec sa faux et son ricanement ironique croit avec le dernier mot. Mais quand nos corps reposent inertes sur leurs lits funéraires, nos âmes seront plus vivantes que jamais. O mort! tu crois avoir le dernier mot, tu peux te retirer, c'est nous qui l'aurons.

J. R.

## BRIDGE-CONTRAT

Il nous fait plaisir de féliciter M. J.-H. Paré, C.R. avocat de Québec, pour la publication d'un traité de Bridge-Contrat, le premier, croyons-nous qui ait jamais été écrit en français en Amérique. Ce livre d'environ 112 pages contient l'exposé et l'analyse d'un système clair, court et facilement compréhensible, basé sur ses observations personnelles et sur celles des experts américains et français. Sa méthode se rapproche plutôt de celle de Mr Culbertson, mais son système écarte presque en entier les déclarations coercitives, ce qui le rend beaucoup plus simple et aussi efficace.

Ce jeu de cartes, le plus beau qui soit, n'est pas encore popularisé dans nos petites villes et nos campagnes, mais est pratiqué avec passion par une foule d'amateurs des grandes villes qui ont abandonné le bridge à l'encheûre duquel il diffère peu en théorie, mais beaucoup en pratique.

Une lecture attentive du livre de M. Paré nous a convaincu que ce jeu peut s'apprendre facilement sans le secours de leçons verbales: c'est pourquoi nous conseillons aux amateurs de cartes de se procurer un exemplaire de son traité de BRIDGE-CONTRAT qui se vend la modique somme de \$1.25.

On peut l'obtenir en s'adressant directement à l'auteur, 105 Côte la Montagne, Québec ou à notre journal à Rimouski.

## Une fenêtre ouverte

Sachant à peu près exactement ce que je veux, connaissant mieux que personne mes propres défauts, je ne m'étonne ni ne me scandalise jamais de voir mon prochain tel qu'il est exactement. C'est donc dire que je ne prétends pas être un misanthrope ni me désintéresser des vices d'ici-bas. Je veux avouer, cependant, qu'il y a des moments où je suis lassé véritablement du spectacle que me donnent les hommes, mes frères, et quelque peu dégoûté de leurs petites ou grandes lâchetés, ou des multiples défauts qui nous apparentent tous les uns aux autres.

A ces heures de fatigue morale, si j'ose dire, je ressens les désirs, parfois impérieux jusqu'à la souffrance, de partir bien loin, vers ces pays de mystère et de rêve où j'ai vécu déjà tant d'années de ma vie. Qu'ils soient jaunes ou noirs, ou même teintés de rouge, les hommes primitifs sont bien plus reposants que les civilisés blancs que nous sommes. Ils sont tout l'un ou tout l'autre, bons ou mauvais, sincères ou fourbes, et l'on sait rapidement, avec eux, de "quel bois ils se chauffent." Et puis le charme des contrées où ne règnent comme lois que celles de l'instinct est surtout, pour moi, d'être fort peu peuplé. On peut y vivre seul, avec nos frères les bêtes et soi-même.

Semblables fugues ne me sont point possibles, hélas, désormais, si ce n'est en songe...

Mais ce désir de fuir la civilisation, que je ne peux satisfaire, me pousse sans cesse cependant à rechercher toutes les nouvelles que je puis trouver de ceux qui, ayant au même degré que moi, ont pu ou peuvent encore le faire se réaliser.

Je connais ainsi, à travers le vaste monde, une bonne douzaine et demie de hardis aventuriers, dont quelques-uns furent mes compagnons, dont d'autres ne me sont rien, qui, pèlerins impénitents des terres équatoriales, des sables du Sahara, des mers du Sud, de la jungle ou de la steppe, s'en vont, parmi les dangers familiers que l'on aime à la longue, à la conquête de l'inconnu ou à la recherche de quelque vestige perdu des temps enfuis.

Quand les gazettes, sur l'un d'eux, me donnent par hasard quelque information, c'est pour moi comme un courant d'air frais qui chasse pour un instant l'odeur quelque peu fainéant dans laquelle nous vivons notre vie de chaque jour. Au siècle de l'argent et des trusts, du jazz et des monopoles, il est réconfortant d'apprendre que vivent encore quelques généraux fous, qui ne veulent dans la vie d'autre but à leurs efforts qu'un horizon nouveau ou d'agrandir la somme actuelle des humaines connaissances.

Or, les journaux, ce soir, me parlent de deux d'entr'eux. Ils m'annoncent, hélas, la mort, à Hong-Kong, de George-Marie Haardt qu'une pneumonie vient de terrasser au retour d'une longue expédition en autos et tracteurs à chenilles à travers l'Inde, le Tibet, et la région montagneuse de la Chine du Nord. Son voyage sur ces hauts plateaux qui forment, peut-on dire, l'épine dorsale de l'Asie, et que les lamas tibétains appellent le "toit du monde", aura été le dernier avant cet autre qu'il accomplit maintenant et d'où l'on ne revient plus.

Je crois vous en avoir déjà parlé, dans ces colonnes, amis lecteurs, en vous entretenant un jour de cette Croisière Jaune qu'il avait organisée avec tant de science et d'amour et réalisée, jusqu'à la halte finale, avec tant de succès. C'était un brave à l'esprit chevaleresque, dont la formation scientifique s'accompagnait réellement d'une expertise poétique. Je fus son compagnon au cours d'une traversée des sables sahariens que nous fîmes ensemble, en auto-chenille, en 1922, et j'ai gardé de lui le souvenir le plus vif. Après en avoir cherché bien d'autres, il a trouvé désormais la solution, s'il en est une, du grand problème aux données inconnues.

L'autre, dont les journaux ce soir font revivre le souvenir, est cet explorateur anglais, le Colonel H. P. Fawcett, qui s'en fut, voici sept ans déjà, accompagné de son fils et d'un autre camarade, à travers les régions encore inviolées du Mato Grosso, de cette jungle brésilienne qui recèle tant de secrets anciens, et les vestiges aussi trente ou quarante fois millénaires de civilisations mortes, — ou simplement endormies, peut-être. Fawcett était d'opinion que la forêt, redevenue presque vierge, lui révélerait la preuve d'une civilisation extrêmement poussée et infiniment plus ancienne que celle même des premières dynasties égyptiennes. Il était un croyant de la lumière atomique et de cette science du son et des conceptions qui furent à la base jadis des civilisations inca et maya. Se basant sur ce qu'il savait d'elles, il prétendait que, contrairement à tous les dogmes de la science moderne, l'homme n'est pas "fini", mais un achèvement seulement vers autre chose, — de mieux ou... de moins bien.

On nous dit aujourd'hui qu'on aurait retrouvé sa trace, alors que depuis sept ans bientôt, il passait, ainsi que ses compagnons, pour disparus, morts peut-être. Souhaitons que le voile davantage se soulève, et d'apprendre bientôt, par lui, ce qu'il est bon que nous sachions bien, que nous ne savons rien et que, loin d'être les maîtres, nous n'en sommes encore qu'aux premiers balbutiements.

Rien ne m'réjouirait plus, pour rabattre, un jour, le capot et l'orgueil de mes contemporains, que de savoir que l'homme, dans son état actuel, n'est qu'une étape dans une vie animale jusqu'ici inconnue!

C.-A. B.

## HISTOIRE DU TEMPS PASSE

### ALBERT LASKI, GRAND SEIGNEUR ET MAGE

Voici une chronique qui ne saurait manquer d'avoir un vif succès. Dans cette histoire anecdotique d'un grand seigneur du temps de la Renaissance, notre excellent collaborateur, M. le Docteur Jean Molinié, député de l'Aveyron, Membre de la Commission des Affaires Étrangères, ressuscite toute une époque.

Dans le drame de Victor Hugo, représenté pour la première fois à l'Odéon en 1828, on rencontre parmi les personnages de la Cour de Marie Tudor, personnages parfaitement historiques, comme le Comte de Leicester, lord Sussex, etc., un savant nommé Alasco qui s'occupe à la fois de médecine et de sciences occultes. On retrouve ce même Alasco dans le roman célèbre de Walter Scott "Kenilworth" où, cette fois, il joue le rôle d'un astrologue, ce qui, du reste — excusez-moi d'insister — ne nous change pas beaucoup. Or, ni Victor Hugo, ni Walter Scott n'ont inventé ce personnage dont ils paraissent avoir trouvé le prototype dans les "dialogues" du célèbre philosophe italien, Giordano Bruno. Dans ces dialogues, "La Cena de la Cenere" Giordano Bruno, en effet, se moque des savants anglais qui se refusaient à comprendre les idées de Copernic et recourait au témoignage "del Principe Alasco, Polacco" pour l'aider à convaincre les Anglais. Qui était ce "prince polonais" Alasco?

En réalité c'était un très grand seigneur polonais qui incarnait pleinement les mœurs et les idées de son époque, une figure essentiellement caractéristique de la Renaissance: lettré, érudit, féru des sciences occultes, grand seigneur jusqu'au bout des ongles, diplomate, guerrier, spirituel surtout, qui, outre la bonne fortune d'inspirer trois siècles et plus tard Walter Scott et Victor Hugo, a eu de son vivant même, celle de devenir pour Shakespeare le personnage de Don Amado, dans *Loves labour lost*, *Peine d'amour perdue*.

De son vrai nom, "le prince Alasco" s'appelait Albert Laski. Il était le fils de ce Jérôme Laski, compagnon fidèle du roi François Ier, qu'il aimait tant qu'après Pavie il alla partager sa prison en Espagne. Il mourut très jeune, empoisonné par les partisans du roi de Hongrie, Jean Zapolya.

L'intelligence et le tempérament orageux de cette famille Laski, étaient presque proverbiaux en Pologne. Un des plus proches parents d'Albert Laski: Jean Laski, était alors fort connu dans le monde protestant. Laisse très tôt libre de ses actes par la mort prématurée de son père, Albert se fit protestant pour se mettre à la tête des réformés de Pologne. Ce parti n'était pas nombreux, et on pouvait par là le manier d'autant plus facilement. Du reste, cette conversion de Laski fut purement politique, et peu de temps après il revint au catholicisme.

Marié avec une jeune veuve riche, Catherine Seredy, née Buczynska, Laski mena d'abord une fastueuse existence de grand seigneur, tenant un véritable cour à son château de Kezmarok où beaucoup de poètes et de savants venaient profiter de son hospitalité gracieuse et splendide. Mais il s'ennuya vite et on le voit entreprendre plusieurs expéditions en Moldavie, détrôner un prince, en instituer un autre. Il se brouilla bientôt avec ce dernier et lui fit la guerre.

Après la mort de sa femme, qui vécut peu, il se remaria avec la princesse Beate Ostrogska, fille naturelle du roi Sigismond I, la plus riche femme de Pologne. Mais Beate était âgée de 52 ans quand Laski dépassait à peine la trentaine. Aussitôt après le mariage, il séquestra sa femme dans le château de Kezmarok, s'empara de ses biens et se lança dans la grande vie politique.

Le trône de Pologne était alors vacant. Laski, d'abord partisan de la Maison d'Autriche, s'enthousiasma pour la candidature d'Henri de Valois. Abandonnant la cause autrichienne, il passa d'abord secrètement, ensuite ouvertement dans le camp français et apporta à l'évêque de Valence, Jean de Montluçon, ambassadeur de France, un concours précieux. Son activité, ses amitiés et ses influences politiques furent prépondérantes pour le succès que remporta la diplomatie française en Pologne. Il fut le grand directeur d'Henri de Valois. Il faut noter cependant que Laski avait à ce moment le désir d'être prince de Moldavie (la Poméranie d'aujourd'hui) et voulait que le roi de France, le seul monarque chrétien qui eût alors une alliance avec les Turcs, intervint en sa faveur auprès du sultan.

Charles IX s'exécuta, comme on le voit, dans sa lettre du 17 décembre 1573, à M. de Ferrière, où il lui recommande Laski et ajoute qu'il va écrire à son sujet à François de Noailles, alors ambassadeur de France à Constantinople. "Ce que je lui ay volontiers accordé pour la dévotion qu'il montre au service de mon frère," ajoute le roi à la fin de sa lettre.

Il n'est donc pas étonnant que Laski ait fait alors partie de la célèbre ambassade polonoise qui vint chercher le futur Henri III à Paris. Il y tint un rôle de premier plan. Il plut aux Parisiennes, et elles lui plurent encore davantage. De sorte que lorsque l'Ambassade emmenant le nouveau Roi, quitta Paris, Laski

y resta et pour cause! Ce mari indifférent de deux femmes qui l'avaient successivement adoré s'était épris brusquement d'une jeune Française de fort bonne maison, Sabine de Sève ou de Sene, maison apparentée avec les de Lascy. Oubliant qu'il était déjà marié avec la princesse Beate, il épousa Sabine, puis regagna la Pologne. Et le 1er mai 1574, Henri III, alors roi de Pologne à Cracovie, se vit saisi d'une tapageuse affaire: la mère de Sabine amenant sa fille en Pologne, accourut se plaindre au roi, d'avoir été trompé par son gendre. Il n'y avait aucun doute, Laski avait commis le crime de bigamie.

L'affaire pouvait avoir les suites les plus graves mais tout le monde voulait épargner Laski. On affecta d'ignorer le dernier mariage et Sabine Laski très éprise de son mari, facilita beaucoup les choses, en acceptant de se tenir à l'écart de la Cour jusqu'à la mort de la princesse Beate. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'elle parut dans la société polonoise, où elle fut très respectée et très aimée tant pour ses qualités personnelles que pour son intelligence.

Là-dessus, en 1583, Albert Laski partit pour l'Angleterre au moment où la reine Elisabeth était dans tout son éclat. Les causes de son voyage étaient doubles: d'un côté il voulait surveiller les manœuvres des envoyés russes du Tsar Ivan IV, le Terrible, à la Cour d'Angleterre et essayer de diriger les navires de commerce anglais sur Dantzig, en les détachant du commerce avec la Russie et de cette façon couper complètement les relations commerciales de la Russie avec l'Occident de l'Europe.

Les chroniqueurs anglais de l'époque rapportent que Laski fut très bien reçu par la reine, qu'il eut plusieurs audiences privées et ils insistent sur sa beauté et son intelligence qui firent du reste aussi l'admiration de Giordano Bruno. Ils l'appellent tantôt Laski, tantôt Alasco. Il est aussi à noter que la reine Elisabeth qui était en général assez économe pour ne pas dire avaro, sachant que Laski faisait des dettes à Londres — c'était son habitude partout et toujours — lui offrit de le payer et que Laski qui d'ordinaire acceptait des propositions de cette nature sans aucune cérémonie, refusa cette offre très nettement et formellement.

Laski se lia en Angleterre avec deux *mayes* célèbres de son époque, John Dee et Edouard Kelley qu'il ramena en février 1584 en Pologne. Ces alchimistes, devins, mages, astrologues, etc., jouèrent plus tard un certain rôle à la cour du roi de Pologne, Etienne Bathory, et aussi dans la vie de Laski auquel ils contribuèrent beaucoup d'argent, sous le prétexte de lui apprendre à faire de l'or. C'est alors que Laski acquit définitivement la réputation d'être un adepte des sciences occultes.

Laski finit sa vie assez tranquillement. Bon citoyen, il resta pour son épouse française un très bon mari; il fut aussi un bon père pour les quatre enfants qu'il eut de Sabine. Il fut très lié alors avec le grand chancelier Jean Zamoski, dont il avait été jadis le plus grand ennemi. Cette amitié d'un des plus nobles personnages du XVIème siècle polonois, prouve que Laski avait su faire oublier toutes ses folies de jeunesse.

Telle est l'étrange existence de ce grand seigneur polonois de la Renaissance. Elle méritait par son pittoresque et par les liens qui unissaient Laski avec le monde français d'alors de ne pas être oubliée.

Dr JEAN-A. MOLINIÉ, Député de l'Aveyron, Membre de la Commission des Affaires Étrangères.

## TAUX D'HOTELS

La lettre suivante écrite au "Toronto Star" à ceci d'intéressant qu'elle nous tombe sous les yeux dans un temps où l'on ne parle que de couper les prix. Elle jette de la lumière sur ce sujet en tant qu'il concerne les hôtels:

"Un correspondant s'est plaint récemment que les taux des hôtels sont excessifs. J'aimerais à lui rappeler que les taux d'hôtels en 1929, année de grande prospérité, étaient les mêmes que ceux en vigueur durant 1921, année de grande dépression. Mais les services d'hôtel ont été augmentés et considérablement améliorés parce que le public capricieux, sans penser à ce que ça coûte, exige un confort toujours plus grand. Comme les hôtels n'ont pas encore franchi la crête de la vague, ils ne sont pas en position maintenant que la marée descend, que les revenus baissent, de sacrifier les gros capitaux investis durant les jours de prospérité pour satisfaire les caprices du public.

"Ceux qui veulent à tout prix voir les hôtels réduire leurs taux s'imaginent probablement que les hôtels ressemblent à ces établissements qui peuvent "entasser" un inventaire en considération de la facilité avec laquelle ils pourront se liquider à bon marché, les marchandises qu'ils accumulent à des prix considérablement baissés. Ignorent-ils que les hôtels ne sont pas "sur le marché"? Les propriétaires d'hôtels ne peuvent certainement pas avoir la bonne fortune d'acheter, à la faveur d'une faillite, par exemple, un stock de chambres neuves pour les voyageurs qui s'enregistreront le lendemain.

"Dépenses fixes, taxes locales, fédérales et provinciales; intérêts sur les capitaux investis, sur l'hypothèque, les dettes et les obligations; détérioration et dépréciation, sont des déboursés qui ne diminuent pas quand les affaires baissent.

"Quelques dépenses majeures seulement peuvent varier, cependant que très peu. Les assurances, le téléphone, l'eau, la lumière, le chauffage, le pouvoir électrique, l'annonce ne sont pas d'un caractère de son plus bas qu'aux jours radieux de 1929.

"Tous les hôtels de Toronto ont des taux hebdomadaires qui montrent une réduction substantielle sur les taux à la journée."

## UN BEL EXEMPLE

Des catholiques de France ont critiqué son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, parce qu'il avait décidé de bénir la dépouille mortelle de Briand. A ses critiques, le cardinal a répondu qu'il avait pris cette décision de son plein gré et qu'il n'était responsable de ses actes qu'au pape lui-même. Et il ajouta: "En présence de la mort, on doit le respect à tous les chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté."

De telles paroles font évidemment plus, pour attirer des recrues à l'Église, que certaine intransigeance provenant d'esprits trop étroits. Le cardinal ne s'est pas tant souvenu de l'homme qui avait participé à la séparation de l'Église et de l'État que de l'apôtre de la paix qui, en toute sincérité, depuis des années, travaillait à sa manière au bonheur de l'humanité. "Respect aux hommes de bonne volonté," dit le cardinal. C'est une parole qu'on entendit un jour au-dessus de Bethléem, près de ce lui qui nardonnait même à ses ennemis. — "Le Soleil".

"COMBIEN?..."

Un américain visitant le midi de la France demanda au gardien du théâtre d'Orange.

— Combien faudrait-il pour construire cela en Amérique?

— Il ne pensait qu'au chiffre de dollars, mais le descendant des Romains lui répondit: — Deux mille ans...

## LIBERTE EN FUITE

Autrefois, chez nos pères, quand un homme s'était amassé un léger pécule, on le voyait se retirer dans une modeste chaumière où il se sentait "libre comme l'air." De nos jours, ce dicton doit être relégué au champ de l'oubli. Cette liberté absolue n'existe plus.

Lorsque, il y a plus de trois siècles, les gens d'Europe, fatigués de leur enclavement voisinage décidèrent de venir s'installer dans les vastes régions de la nouvelle Amérique, avec l'espoir de s'étendre les coudes et de voir le soleil se lever, ce fut pour eux, dès leur arrivée, un immense soulagement. C'était plaisir de les voir sur les rives du grand fleuve St-Laurent, de la Pointe-au-Père en remontant jusqu'aux grands lacs, le long du Mississippi, à travers les plaines fécondes et désertes, déambuler à grandes enjambées, les bras tendus vers le nord, le sud, l'est et l'ouest. Leur thorax puissamment gonflé aux émanations des forêts immenses, leurs bras enfin libérés enlaçaient les terres verdoyantes et fertiles, les lacs étincelants et poissonneux, les bois frais, sombres et profonds dont la fécondité et l'éternité devaient pour toujours assourir leur soif de solitude et d'isolement.

Malheureusement, d'autres les suivirent et, par le gonflement naturel de leur intime fécondité, des cités remuantes commencèrent à se fonder et les agglomérations populaires s'accumulèrent de nouveau sur les rives vierges du pays nouvellement conquis. Bientôt au milieu des vastes et populeuses cités récemment établies, l'on soupirait encore vers la liberté en lançant au ciel cette suprême et mélancolique exclamation: "Qui nous rendra libres comme l'air?"

Quand donc serait-il donné à l'homme de pouvoir circuler sur cette terre sans se buter éternellement aux enjambées extravagantes d'un malencontreux. Et l'homme prit son vol vers le champ de l'air. Peu à peu, ses ailes incertaines l'enlevèrent dans les sphères éthérées de l'espace où son oeil ébloui crut découvrir d'abord le véritable champ de la liberté et son premier cri d'enthousiasme fut encore: "Libre comme l'air!" Il croyait avoir enfin conquis la liberté vraie. Mais son illusion fut de courte durée. Non seulement, la gente humaine s'est faite osseuse, mais voici qu'à chaque coin du ciel, l'imprudent qui se risque sur la route des nuages, est exposé à se faire briser une aile par un train-poste éclair ou à se voir l'occiput transpercé par une flèche radio-télégraphique. Quand ce n'est pas une chromatique de Rosa Ponselle, c'est le troisième Si bémol d'un M. Picolet quelconque.

Quel misère! Evidemment, il n'y a plus de liberté, sauf dans la cave des cerbères de la prohibition.

J. LUSSIER. (Dans l'Étoile, de Lowell.)

## UN GARÇON SCRUPLEUX

Un soir, la maman de Gigi lui avait préparé, sur sa table de nuit, une purge, en recommandant au gamin de la boire le lendemain matin, après l'avoir bien agitée avant de s'en servir.

Le matin, la mère est réveillée en sursaut par un vacarme provenant de la chambre de son fils. Elle court voir ce qui se passe: elle aperçoit le gamin qui se démenait comme un fou furieux, dans des convulsions de saltimbanques.

A la vue de sa mère, celui-ci s'écria d'un ton sérieux: — Maman, ne t'éffraie pas: j'ai oublié d'agiter la purge avant, et je l'agite maintenant. Mieux vaut tard que jamais!

"COMBIEN?..."

SA TRACE

Une dame possédait un amour de petit chien qui n'est pas très bien élevé. Souvent, il se permet de lever la patte juste dans les salons où sa maîtresse le mène.

— Ah! s'écriait l'autre jour cette dernière. Quand il a passé quelque part, on peut dire: après lui le déluge.

UN EXCELLENT CALCUL

— Comment se fait-il donc que Joseph s'est enfin décidé à se marier?

— C'est quand il a su que sa blonde était née le 29 février.

— Et bien il est si peigné qu'il n'aura à lui faire un cadeau d'anniversaire que tous les quatre ans.

## UNE CONFERENCE DU NOTAIRE COSSETTE

Nous commençons aujourd'hui, en deuxième page, la publication d'une conférence de M. le notaire Cossette, de Causapiscat, sur la "perception des taxes".

Quoique destinée aux congressistes de l'Union des Municipalités qui en eurent la primeur il y a quelques mois, elle intéressera sans doute tous nos lecteurs et lectrices payeurs de taxes, contribuables municipaux, propriétaires et locataires. Nous n'en pourrions faire la publication, cependant, que par courts chapitres dans le présent numéro et les numéros qui suivront, à cause du manque d'espace.

Au surplus, ceux de nos lecteurs et lectrices, assez nombreux, que la publication de conférences horripilante et qui nous adjurent de les éliminer de nos colonnes pour maintes raisons dont la principale est sans doute qu'ils... détestent ces "massives productions indigestes" et qu'ils n'en veulent rien voir, ne pourront pas se plaindre d'être trop copieusement servis, à la fois, de parcelle matière. Les tranches que nous leur servons, de semaine en semaine, de l'insultante et originale étude de M. le notaire Cossette seront assez minces pour que tous puissent les goûter et les digérer avec facilité en même temps qu'une bonne variété d'autres publications sur les plus divers et intéressants sujets.

## MORT D'UN PUBLICITAIRE

Montréal. — Un des pionniers de la publicité au Canada vient de disparaître dans la personne de M. F.-E. Fontaine, fondateur et président de la Compagnie canadienne de publicité, qui est décédé le 2 mars à l'âge de 64 ans. M. Fontaine qui fonda sa compagnie en 1908 s'est toujours intéressé à la publicité. Il fut pendant plusieurs années professeur à l'École des Hautes Études Commerciales.

## LA FABRICATION DU BEURRE DE LAITERIE

Les cultivateurs trouvent aujourd'hui qu'il est plus économique et plus satisfaisant de vendre leur lait et leur crème à une beurrière organisée, mais il en est beaucoup qui continuent à faire leur beurre eux-mêmes. Ce beurre, dans presque tous les cas, tombe sous la désignation officielle de "beurre de laiterie" lequel, d'après la définition donnée par la Loi de l'Industrie laitière de 1914, est "un beurre fait avec du lait provenant d'au moins 50 vaches."

Il n'est pas difficile de faire du bon beurre sur la ferme, mais il y a certaines pratiques bien reconnues auxqu

LA PERCEPTION DES TAXES

(Conférence prononcée par Me P. Cossette, notaire, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité du Village de Caspascap, au cinquième Congrès d'Automne de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, tenu à Drummondville les 28 et 29 octobre 1931.)

La perception des taxes est un sujet tellement ample qu'il dépasserait de beaucoup les cadres de cette conférence si mes connaissances personnelles me permettaient de l'embrasser dans toute son envergure.

Comme nos populations rurales entendent ordinairement exprimer par le mot "taxes" la somme de deniers que tout propriétaire de biens-fonds est appelé à verser entre les mains d'un secrétaire-trésorier municipal ou scolaire, je me permettrai de ne pas faire plus de distinctions qu'elles pour jeter un rapide coup d'oeil sur les variations de leur imposition, les vicissitudes de leur répartition et les difficultés de leur encaissement.

Imposition

Modes
Tout comme les individus, les corporations pour se sustenter et se maintenir ont besoin du "nerf de la guerre", et la loi leur permet de se le procurer au moyen de taxes qui, pour être perçues, doivent avoir été imposées suivant les modes déterminés par la loi.

Sur ce sujet, notre Code Municipal rivalise de contrastes avec notre Code Scolaire, et ils sont d'autant moins frappants que leur appréciation requiert un oeil plus exercé: en effet, la résolution est le partage exclusif des Commissaires d'Écoles, tandis que les Conseils Municipaux procèdent tantôt par voie de résolution, tantôt par voie de règlement.

Si la rédaction actuelle de notre Code Municipal et la disposition de ses chapitres prêtent à confusion sur maints sujets, il n'en est pas de même pour les taxes foncières.

Cependant en dictant qu'elles seraient imposables au moyen d'un règlement, le Code Municipal semble oublier que les municipalités légales sont plutôt du ressort des "hommes de robe" et qu'il existe donc un grand nombre de corporations municipales, sinon à une situation financière précaire, du moins à de graves embarras financiers.

Il est vrai que nos campegards possèdent certaines notions superficielles de la loi, mais ce sont les détails qui échappent à la plupart, et la différence qui existe entre un règlement et une résolution est un de ceux-là.

Quelques années d'expérience seulement suffisent pour permettre à une quantité considérable de vérificateurs municipaux, s'ils s'y entendent en procédures municipales évidemment, d'établir que le prélèvement des taxes se fait généralement par résolution, même dans plusieurs municipalités de comté, et aussi que dans celles où existe la volonté de bien faire il n'y a le plus souvent que l'intention qui soit évidente.

Que les détails fassent partie de la procédure requise à l'adoption d'un règlement ou qu'ils soient compris dans le rouage nécessaire à sa mise en vigueur, ils sont tous d'une importance capitale; si ce n'est pas toujours leur inexécution qui vicie la procédure suivie, c'est ordinairement le manque de pièces établissant leur exécution qui fera d'un règlement une simple résolution. En effet, les archives municipales recueillent rarement un des doubles de l'avis publié à la suite de l'adoption d'un règlement ou encore moins son procès-verbal de publication et d'affichage, et le plus souvent les recherches au livre des délibérations demeureront vaines lorsqu'il s'agira de trouver l'inscription de l'avis de motion nécessaire à l'existence légale d'un règlement. Les Commissaires d'Écoles peuvent bien pêcher par excès en apportant l'appui d'un second avis à la résolution qui impose leurs taxes, mais comme "trop ne manque jamais" (surtout en loi), personne ne les en blâmera ou condamnera; c'est tout au plus un manque de précision dans la procédure qui n'en affecte aucunement la légalité et la validité; mais le défaut de l'avis de motion et surtout le défaut de son inscription au procès-verbal d'une séance précédant celle où les taxes foncières ont été imposées constituent pour les Conseils Municipaux un péché d'omission d'autant plus grave que rien n'y peut obvier.

Le fait des propriétaires qui paient leurs taxes sans s'occuper du mode de leur imposition ne valide pas la procédure suivie, pas plus que la bonne foi de ceux qui ont la responsabilité de l'administration municipale.

L'inquisition d'un seul contribuable dans les procédures suivies pour l'imposition des taxes foncières sera le plus souvent suffisante pour arrêter la marche ascendante de leur encaissement, surtout s'il joint d'une voix l'ont le diapason est plus élevé que ceux de son entourage.

Le Conseil Municipal n'aurait qu'à reprendre de nouveau, s'il n'avait à envisager que l'alternative de l'arrêt momentané de la perception des taxes. Cependant le prétexte du défaut de procédures ne se borne pas à constituer une excuse au défaut de payer des taxes ordinairement; et lorsqu'en est rendu dans une municipalité à scruter jusqu'à dans ses plus intimes détails les procédures suivies par ses administrateurs, le bureau de la corporation est bien près d'être momentanément transporté au Palais de Justice du district. Les procès sont parfois nécessaires pour rétablir l'équilibre rompu; mais à quoi aboutissent ordinairement les actions en cassation? Tout au plus à satisfaire une querelle d'amour-propre entre administrateurs et administrés, alimentée le plus souvent par des fonds qui pourraient être avantageusement utilisés ailleurs.

Et puis, si le contribuable est assez retors pour attendre que sa propriété ait été vendue par le Secrétaire du Conseil de Comté, les deniers publics s'engloutissent encore davantage en pure perte parce que le Conseil Municipal aura alors à faire face non seulement à une action en annulation de vente mais aussi à une action en dommages.

La législation municipale réserverait encore suffisamment d'autres appâts pour satisfaire l'appétit des plaideurs, même si elle décrétait que les taxes foncières pourraient être imposées par résolution.

L'intérêt public n'en serait pas moins sauve puisque le recours en cassation s'applique tout aussi bien à une résolution qu'à un règlement.

La charpente financière des corporations municipales serait assise sur une base moins fragile.

Les contribuables auxquels le mode d'imposition des taxes importe peu seraient assurés à l'avance que leurs deniers ne se volatiliseront qu'au profit de la corporation à laquelle ils appartiennent.

De plus l'imposition des taxes foncières municipales par voie de résolution sanctionnerait un état de choses généralement existant, car s'il est difficile de réagir contre la loi du moindre effort, il l'est encore plus lorsqu'il s'agit d'attaquer de front une habitude qui s'est glissée comme inconsciemment dans le rouage administratif de nos conseils municipaux.

D'ailleurs, l'imposition des taxes n'est faite que pour rencontrer les dépenses annuelles, autant pour les corporations municipales que pour les corporations scolaires, et pas plus l'une que l'autre n'a intérêt à cumuler inutilement des fonds.

Pour atteindre un même but, les administrateurs de nos corporations rurales se trouvent en face de deux voies différentes dont la ligne de démarcation est si peu distincte que leur bonne foi les fait engager presque invariablement dans celle qui présente le moins d'asperités: En assimilant au mode d'imposition scolaire celui des taxes foncières municipales, l'exercice gratuit de leur charge serait rendu moins onéreux et leur responsabilité serait davantage mise à l'abri d'attaques intempestives. — A SUIVRE.

DROIT DE TUER LE CHIEN

Procès et jugement à la Malbaie

Un important jugement vient d'être rendu par le Magistrat Métayer, dans une cause dont le capital en jeu est minime mais qui a tout de même créé dans la région de la Malbaie un très vif intérêt.

Depuis une couple d'années, il y a une quantité considérable de moutons qui ont été étranglés par des chiens et les propriétaires des moutons se demandaient depuis longtemps s'ils avaient droit de tuer les chiens qui venaient sur leur terrain. Comme question de fait, une vingtaine de chiens avaient été ainsi abattus par les propriétaires.

Comme il s'agit pour la population locale d'un "test case", nous publions le texte du jugement du juge Métayer.

Il s'agit d'une action au montant de \$50, prise par Armand Bellefeuille, demandeur contre Ernest Beaulieu, défendeur.

La cour: parties ouïes:
ATTENDU que le demandeur réclame \$50,00, valeur d'un chien policier, sa propriété, que le défendeur ou son fils a abattu le 8 janvier dernier.

ATTENDU que le défendeur a plaidé en admettant avoir tué un chien dont il ne connaissait pas le propriétaire, qui était déjà venu auparavant sur sa propriété courir les moutons;

ATTENDU qu'il a été prouvé que depuis une couple d'années plusieurs moutons ont été dévorés sur la propriété du défendeur, et que dans le courant du mois de décembre le chien qui a été tué était déjà venu courir les moutons;

ATTENDU que le 8 janvier le chien a sauté la maison de son maître et a saisi un nommé Lavoie qui se rendait chez le défendeur;

ATTENDU que le défendeur ou ses fils ont reconnu le chien pour l'avoir déjà vu à la poursuite des moutons sur leur propriété et qu'ayant demandé à Lavoie à qui il appartenait, ce dernier ne put le renseigner;

ATTENDU qu'il est en preuve que le chien s'était, à deux ou trois reprises, échappé de la maison ou du garage de son maître et que celui-ci avait dû le chercher;

CONSIDÉRANT d'après la preuve faite que le défendeur ou ses fils qui l'accompagnaient revoyant sur leur propriété un chien qu'ils reconnaissaient pour l'avoir déjà vu courir les moutons, ne sachant pas à qui il appartenait après l'avoir demandé à Lavoie et croyant qu'il y avait danger pour les moutons qui étaient tout près, était justifié de le tuer, sans être tenu d'attendre s'il ne partirait pas de nouveau ce matin-là à courir les moutons;

POUR CES RAISONS, LA COUR RENVOIE l'action du demandeur avec dépens, moins cependant la taxe du témoin Joseph Desmeules. (signé) J.-A. METAYER.

Magistrat de district. La Malbaie, ce 2 mars 1932.

M. Antonio Gervais avocat de La Malbaie, Charlevoix, P.Q. était le procureur du défendeur.

SE MARIER EN AVION N'EST PAS VALIDE

Deux théologiens font cette déclaration dans un journal qui avait posé la question

Naples Italie. — Le journal "Il Mattino" publie une déclaration d'une autorité ecclésiastique à l'effet que, d'après les lois de l'Eglise un mariage catholique ne peut être contracté dans un aéroplane en mouvement.

Cette autorité est Monsignor Enrico Pucci qui a souvent agi comme porte parole du Vatican auprès de la presse et le Père Veermesch S. J. professeur de théologie à l'Université Grégorienne Pontificale.

La question avait été posée, déclara le journal, à la suite de l'accroissement de l'importance du trafic aérien.

Ces deux théologiens répondirent que, d'après les lois canoniques, pour qu'un mariage soit valide, il doit être contracté devant le curé de la paroisse où il se déroule. Ils expliquèrent qu'un aéroplane ne peut vraisemblablement se tenir au-dessus des limites d'une même paroisse durant la célébration du mariage.

Ils exprimèrent aussi l'opinion que la juridiction mentionnée dans la loi canonique ne se rapporte qu'à la terre.

VRAI BOUC EMISSAIRE

CALCUTTA. — Une jeune Indienne a épousé un bouc près d'ici hier en vue de prévenir la honte d'un veuvage prématuré.

Ce mariage était conforme à la croyance indienne que si une veuve épouse un animal on plante, les mauvais esprits prendront l'animal ou la plante pour son véritable époux et le tueront.

Ainsi, il ne reste pas de malédiction pour empêcher la femme de vivre avec un véritable époux si elle le désire subseqüemment.

UN CURIEUX VOYAGE

ADAIR, Ill. — Il y a six ans, R. P. Robt, aujourd'hui âgé de 79 ans, avait une pneumonie.

LA DERNIERE VOITURE

Portland, Ore., — Il y a quinze ans, tout ce qu'on voyait dans cette ville était des chevaux et des voitures comme mode de transport. Ces objets sont maintenant rares. On en a une preuve quand des agents de publicité, voulant annoncer une représentation théâtrale intitulée "The Streets of New York", cherchèrent à louer une voiture et un cheval. Ils firent en vain le tour de la ville, la seule voiture du genre qu'ils trouveraient était clouée au plancher d'un musée, il n'y en a plus.

CLUB DE 10 MEMBRES

STURGEON-FALLS, Ontario. — Sturgeon-Falls possède un Rotary Club unique. Composé de seulement dix membres, il est le cercle le plus petit au monde et six nationalités différentes y sont représentées. Son président, M. Philippe Lévesque, est un Canadien-Français. Les races anglaise, écossaise, italienne, grecque et juive y ont aussi leurs parts-parole.

PERFORMANCES D'AVIATEURS

à Mont-Joli

MM. Achille Vanhee et Clovis Charland, tous deux pilotes de la Société d'Aviation de Québec Inc., viennent de nous quitter après avoir passé quelques jours à Mont-Joli avec leur machine. Cet avion, qui est le premier du genre à atterrir à Mont-Joli, a suscité un vif intérêt et, pendant plusieurs jours, les citoyens à tour de rôle ont pu survoler et admirer du haut des airs leur village. Dimanche a été certainement une journée excellente pour ces promeneurs. Le pilote Vanhee exécuta dans l'avant-midi quelques tours d'adresse, dont le "Looping the loop" et la "Feuille morte", deux tours réussis à merveille. Il fit en tout dimanche après-midi, une quarantaine de voyages. A son dernier, le soir, il brisa un de ses patins et il lui fallut en attendre un nouveau de Québec avant de s'en retourner à Québec. Plus d'un millier de personnes se rendirent au champ d'aviation, qui se trouvait par la circonstance chez M. Alphonse Deschênes, cultivateur du village.

MALADIES CHRONIQUES

L'enfant qui naît aujourd'hui a une expectation de vie qui dépasse celle de l'enfant né il y a quarante ans, et cela à cause de la diminution de la mortalité infantile, la disparition presque complète de la fièvre typhoïde, et le contrôle d'autres maladies, comme, par exemple, la diphtérie.

Donc, on peut attendre que l'enfant qui naît aujourd'hui va atteindre l'âge adulte. Nos connaissances scientifiques nous ont permis, cependant, de augmenter l'expectation de vie de l'individu qui a cinquante ans. Naturellement, quand nous avons un plus grand nombre de personnes qui atteignent l'âge moyen, nous allons trouver une morbidité élevée due aux maladies qui sévissent durant cette période de la vie. Et le chiffre de cette morbidité semble s'élever tous les jours.

Cette morbidité comprend les maladies chroniques du coeur, des artères et des reins qui peuvent provenir de la même cause, et qui peuvent se montrer toutes chez la même personne.

La vieillesse amène l'épuisement des organes vitaux. Si ces organes s'épuisent prématurément, l'individu vieillit avant son temps. La machine humaine doit nous servir pendant toute la vie. Nous ne pouvons pas en remplacer les diverses parties, donc nous devons éviter le surmenage et les abus si nous voulons la conserver intacte et utile la vie durant.

Les maladies chroniques du coeur, des artères et des reins se montrent à la suite des excès, du surmenage, ou d'une lésion quelconque. Nous n'en ressentons pas les effets immédiatement, et souvent nous ne nous préoccupons guère de leurs symptômes précoces.

Les excès alimentaires imposent un fardeau aux organes d'élimination, et s'ils persistent, l'épuisement de ces organes en résulte. Les poisons que produisent les microbes, soit au cours d'une attaque aigue d'une maladie contagieuse, soit par l'empoisonnement chronique provenant d'un foyer d'infection, tel qu'une dent malade, font du tort aux tissus qui composent les organes vitaux.

Pour prévenir ces maladies, nous avons besoin de donner à nos corps tous les soins possibles. Il nous faut éviter les excès alimentaires; nous conformer aux prescriptions de l'hygiène qui ont rapport à l'alimentation, au bon air, à l'exercice et aux habitudes journalières.

NE POUVAIT SE PEIGNER

Percluse de Rhumatisme

"Pendant environ 2 ans je souffris du rhumatisme et l'an dernier, à pareille date, je dus m'aliter durant 10 semaines. Mes mains, mes bras et mes genoux furent les plus affectés. Je ne sortais pas du tout. Je ne pouvais ni me laver le visage ni me peigner. D'autres devaient le faire pour moi. Au début de cette année, je commençai à prendre chaque matin les Sels Kruschen et suis heureuse de dire que je suis maintenant assez bien pour vaquer à mon ménage et je puis sortir à toute température sans en être affectée." — Mme P. K.

Le Rhumatisme est dû à l'excès d'Acide Urique dans le système. Deux des ingrédients des Sels Kruschen ont la vertu de dissoudre l'acide urique afin qu'il soit facilement expulsé du système. D'autres ingrédients de Kruschen aident à la Nature à rejeter de l'organisme l'acide urique dissoute par voie des intestins et des reins. D'autres ingrédients encore préviennent la fermentation des aliments dans les intestins et arrêtent ainsi la formation non seulement de l'acide urique mais des autres impuretés qui empoisonnent le sang et préparent la voie à la Maladie.

OFFRE GRATUITE D'ESSAI
Si vous n'avez jamais essayé Kruschen, faites-le aujourd'hui même à nos frais. Nous avons distribué un grand nombre de paquets spéciaux "GRATUITS" qui vous permettront de juger facilement par vous-même de la vérité de nos prétentions. Demandez à votre pharmacien le nouveau paquet "GRATUIT" à 75c.

Il consiste en notre bouteille régulière à 75c. avec une bouteille d'essai séparée, quantité suffisante pour une semaine environ. Outre d'attendre la bouteille d'essai, mettez-la à l'épreuve et si après cela, vous n'êtes pas tout à fait convaincu que Kruschen recouffait tout le rhumatisme qui vous afflige, la bouteille ordinaire restera intacte. Retournez-la à votre pharmacien et il vous remettra vos 75c. immédiatement et sans discussion. Vous n'avez pas à payer de frais. Quel marché plus loyal pouvez-vous désirer? Préparez par E. G. Little Hughes, Inc., Rochester, N. Y. (Maison fondée en 1780). Importateurs: McOillivray Bros, Ltd., Toronto.

ne pas nous exposer à contracter les maladies contagieuses, et nous donner les soins convenables si elles ont lieu; faire enlever les foyers d'infection. L'examen médical périodique nous offre un moyen de dépister ces maladies dès leur début.

UN PORTRAIT DE TARDIEU A LA TRIBUNE

Coq Gaulois

Un de nos collaborateurs nous envoie une description de M. Tardieu à la tribune de Genève:

M. Tardieu monte à la tribune au pas de charge. Quand il parle, l'éclat des applaudissements ressemble au crépitement des balles.

M. Tardieu fait face à ces projectiles invisibles. Il se poste au milieu de la tribune, au garde à vous d'abord. M. Tardieu est, avant tout, un torse.

Son sourire est figé sur ses lèvres, son lorgnon est ironique. Il a l'air de chanter à chacun de ses auditeurs le refrain de Théodore Botrel: "T'es ben trop petit, mon ami."

Sa voix est grave, nette, claire comme son style. Les Américains prétendent qu'il est doué de sex-appeal et la preuve en est dans le murmure approbateur qui part des galeries où se trouvent les muses de Genève au grand complet.

La plupart d'entre elles se prétendent d'extrême-gauche, elles poussent néanmoins des soupirs en entendant et en voyant notre ministre de la Guerre.

M. Tardieu a quitté l'attitude du garde-à-vous. Il parle à l'assemblée comme un capitaine de l'armée internationale à ses recrues. Son discours auquel il a mûrement réfléchi semble improvisé. Il a pris le ton ironique. Il est toujours dominé par sa harangue sur la bonne humeur. En vrai Français, il veut être l'optimiste-type.

Il possède à coup sûr la foi en lui-même qui distingue les grands hommes d'action.

Ses mouvements sont très sobres. De temps en temps, il ferme le poing comme s'il voulait enfoncer ses pensées dans la tête de ses auditeurs.

Lorsqu'il entre dans les détails un peu plus techniques, il redouble l'as, on pourrait presque dire le "fort en thème" qu'il a toujours été. Il fut premier au Concours général, premier au concours diplomatique, premier au concours d'inspection des services administratifs, il fut l'un des premiers journalistes français, il fut même "Premier" tout court. Mais il est trop jeune encore pour que l'on ne sente pas par moments à la tribune le lauréat qui passe ses examens avec aisance, voire même avec plaisir. C'est à ces instants qu'il ajuste son binocle.

Après un hommage rendu à des hommes de chez nous, il lance un programme précis et net qui étonne, qui effarouche certains; mais qui, à coup sûr, a l'approbation de la plupart des Français. Personne mieux que lui ne représente tout un pays. Il s'en rend compte et sourit de sa bouche qui paraît inconnue sans son fume-cigarette.

Instinctivement, pendant qu'il concut M. Tardieu revient au garde-à-vous. Et c'est la tête très haute et le torse à nouveau bombé qu'il termine son discours.

Une de ses admiratrices pointe son index ganté vers lui et s'écrie: — Quel coq!

Un coq gaulois. (Le Cri de Paris.)

LE CANADA AURAIT SON SCOTLAND YARD

OTTAWA.

On s'attend à ce que le gouvernement présente un projet de loi d'ici à quelques jours transférant le service préventif du ministère du revenu national à la gendarmerie à cheval du Canada dont le directeur général est le major général MacBrien. Le transfert sera fait le premier avril prochain.

On mettra à la disposition du nouveau service préventif les navires patrouilleurs que possède le gouvernement. Par le changement, on espère réaliser une économie de \$500,000 à \$600,000 par année. Les meilleurs hommes dans le service actuel seront maintenus en fonctions sous la nouvelle administration. On croit que l'effectif de la gendarmerie

rie par le changement sera augmenté de 250 hommes, ce qui fera en tout environ 2,000 hommes.

Le service maritime, de la surveillance domaniale sera administré par la défense nationale et soumis à la discipline navale, mais les opérations seront sous la direction du major général MacBrien.

Peu à peu on transforme la gendarmerie à cheval du Canada en une institution du genre de Scotland Yard d'Angleterre, pour la protection de la société en général.

LE MILLIARDAIRE ET LE SAVANT

Un grand savant, un milliardaire. Étaient amis — celui se voit — Mais amis comme il n'en est guère. Le grand savant, sans grand arroi Ouvrait, dans son laboratoire, Pour le progrès du genre humain Sans souci de Fortune ou de Gloire Et l'homme au merveilleux destin, Fort de sa fortune inimmuable, Se délassait de ses pareils En une intime compagnie Avec l'homme dont le génie Resplendissait comme un Soleil.

Ford, Edison — leçon sublime Que nous donnent ces Volontés. Tous deux installés sur la cime Aspiraient à l'intimité Des simples, chaudes causeries... Edison faisait la Lumière Et Ford ses autos en série. Ils se chérissaient comme frères. Entre eux jamais l'ombre de l'orgueil Chacun d'eux donnait à la Vie Tout le meilleur de son effort Et leur âme en était ravie!

Mais, hélas! un jour, la mort vint... Et le Monde apprit qu'Edison Ce demi-dieu n'était plus rien!... L'Ange Noir au vaste klaxon Avait sonné pour ce destin!...

Lors, on vit Ford le milliardaire Près du cadavre du savant, S'écraser comme un pauvre hère Et sangloter comme un enfant. Octave CHARENTIER ("Poésie", Paris, France)

UNE APPRECIATION DE SOUSA

Le fameux chef de musique qui vient de mourir

(Par FREDERIC PELLETIER chroniqueur artistique au "Devoir"). John Philip Sousa est mort. Tous les journaux ont donné sa biographie et fait des commentaires élogieux sur sa longue carrière, éloges mérités, car il a porté à un haut degré la musique militaire en son pays et, ce qui vaut mieux, il a formé des disciples dont plusieurs, — c'est encore un éloges — le dépassent.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'on a dit de lui et de ses oeuvres, sinon pour faire remarquer un oubli: ses comédies musicales, comme on dit aux États-Unis, ou Opéras-bouffes. Et Capitan prend facilement rang à côté des oeuvres d'un maître américain en ce genre: Reginald de Koven. Et Capitan aurait mérité d'être ressuscité comme on l'a fait d'autres oeuvres semblables qui datent d'il y a quarante ans et dont on constate avec surprise la jeunesse mélodique. Le malheur de toutes ces productions est qu'elles furent toujours écrites pour un comique, — dans ce cas-ci, c'était l'immense De Wolf Hoppen, — et que ce comique disparaissant de la scène ou cherchant ailleurs le tremplin de ses succès, l'oeuvre cessait d'être jouée.

Sousa fut un remarquable chef de musique. S'il conduisait ses propres marches, toujours données en rappel, avec des gestes drôles, il dirigeait le reste avec une discrétion qui s'affirma de jour en jour plus complète et alla, par recherche de perfection, jusqu'à la froideur presque terne de ses dernières années. Il savait traiter l'orchestre militaire comme un orchestre symphonique et une symphonie classique dirigée par lui acquiesça sa pleine valeur.

Sur ses marches tout a été dit. Elles ne sont pas remarquables par l'invention autant que par leur allure qui fait qu'instinctivement on prend le pas en les exécutant.

Il a fait école, en ce sens qu'avec lui, l'art de la musique militaire en marche ou au concert a pris une face qu'il ne possédait pas auparavant aux États-Unis, face d'art véritable.

paraître, sauf aux plages, seuls endroits du reste où ils devraient être tolérés. Les dames qui ont lancé cette mode ont constaté — un peu tard peut-être — qu'elles étaient plus ridicules que "sensationnelles", et surtout moins belles à voir. Ce costume rapetisse la femme et la fait ressembler — si elle est de taille moyenne — à un petit garçon qui n'a pas eu le temps de mettre son pantalon. Si elle est grande, c'est bien plus laid. Le pyjama va rentrer dans l'obscurité de la nuit, d'où il n'eût jamais dû sortir. (Le Canada) des HAMEAUX.

LA MODE DES PYJAMAS

La mode des pyjamas diurnes va dis-

tant.

Beaucoup de cigarettes Meilleures cigarettes pour ceux qui les roulent eux-mêmes

AMBER FINE CUT

10¢ le paquet

Papiers à cigarettes inclus

UNE APPRECIATION DE SOUSA

Le fameux chef de musique qui vient de mourir

(Par FREDERIC PELLETIER chroniqueur artistique au "Devoir"). John Philip Sousa est mort. Tous les journaux ont donné sa biographie et fait des commentaires élogieux sur sa longue carrière, éloges mérités, car il a porté à un haut degré la musique militaire en son pays et, ce qui vaut mieux, il a formé des disciples dont plusieurs, — c'est encore un éloges — le dépassent.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'on a dit de lui et de ses oeuvres, sinon pour faire remarquer un oubli: ses comédies musicales, comme on dit aux États-Unis, ou Opéras-bouffes. Et Capitan prend facilement rang à côté des oeuvres d'un maître américain en ce genre: Reginald de Koven. Et Capitan aurait mérité d'être ressuscité comme on l'a fait d'autres oeuvres semblables qui datent d'il y a quarante ans et dont on constate avec surprise la jeunesse mélodique. Le malheur de toutes ces productions est qu'elles furent toujours écrites pour un comique, — dans ce cas-ci, c'était l'immense De Wolf Hoppen, — et que ce comique disparaissant de la scène ou cherchant ailleurs le tremplin de ses succès, l'oeuvre cessait d'être jouée.

Sousa fut un remarquable chef de musique. S'il conduisait ses propres marches, toujours données en rappel, avec des gestes drôles, il dirigeait le reste avec une discrétion qui s'affirma de jour en jour plus complète et alla, par recherche de perfection, jusqu'à la froideur presque terne de ses dernières années. Il savait traiter l'orchestre militaire comme un orchestre symphonique et une symphonie classique dirigée par lui acquiesça sa pleine valeur.

Sur ses marches tout a été dit. Elles ne sont pas remarquables par l'invention autant que par leur allure qui fait qu'instinctivement on prend le pas en les exécutant.

Achetez le Charbon bleu

C'est le meilleur anthracite Scranton (charbon dur) qui ait jamais été extrait du sol.

Demandez à votre marchand

VOTRE ANTHRACITE PRÉFÉRÉ PORTE MAINTENANT UNE MARQUE DE COMMERCE QUI VOUS PROTÈGE

H. G. LEPAGE, RIMOUSKI.

Advertisement for Frontenac Export Ale. Features a man drinking beer and a speech bubble saying "CHANGEZ POUR DE LA Frontenac ET SOYEZ SATISFAIT". Text includes "C'EST LE TEMPS DE CHANGER POUR DE LA Frontenac Export Ale".

LES RAPS AUX ETATS-UNIS
200 ENLEVEMENTS EN 2 ANS

On calcule que l'enlèvement du petit Lindbergh est le deux-millième, aux Etats-Unis, de deux ans. Cette constatation tendrait à prouver que l'industrie du rapt des enfants pour extorquer rançon des parents est devenue fort lucrative et est comparable, à cet égard, au commerce des alcools, des drogues et autres articles de contrebande.

EN MARGE DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA RUSSIE

Dans le dernier numéro du Progrès du Golfe, apparaissait en première page un article, prétendu de fond, sur la situation économique de la Russie, et signé par C.-A. B.

Le documentaire... à base de renseignements et de chiffres tirés de statistiques irrécusables... tel que le dit une note de la rédaction, — est peu convainquant, surtout lorsque nous avons en main une foule de preuves qui contredisent la plupart des faits mentionnés dans le dit article.

Je me demande où l'auteur, qui en général semble assez sérieux, du moins par ses articles qu'il publie, lesquels ne manquent pas de bon sens et de raison, a-t-il puisé de tels renseignements?

Aurait-il, par malchance, mis la main sur l'un de ces journaux qui subventionnent les Soviets pour démontrer que leurs plans, leurs tactiques, ou autres choses semblables, sont ce qu'il y a de mieux, que tout marche à merveille en Russie, etc. Il y a de ces journaux qui sont publiés non seulement à Moscou, mais aussi à l'étranger, voire même aux Etats-Unis.

Preuves en main, repassons l'article de C.-A. B., et qu'on nous permette d'en faire la critique.

L'auteur, après avoir dit qu'une dépression économique sévit actuellement par tout le monde, fait remarquer que la Russie est le seul pays au monde, où il n'y a pas de chômeurs.

Je le crois facilement, et cela n'est pas du parce que la Russie se trouve dans de meilleures conditions économiques que les autres pays, mais bien à cause du régime communiste qui existe là-bas.

Quant au plan Quinquennal, il est peut-être préférable de n'en point faire allusion, puisqu'on sait de quelle manière le gouvernement soviétique s'y prend pour arriver à sa fin. Qu'on lise "Moscou sans voile".

Ou encore les ouvrages de Ossendowski, un Russe catholique, sur l'état actuel de la Russie, et je suis d'avis qu'on changera d'idée.

Malgré tout, je ferai remarquer ici à C.-A. B. que le Général Niessel, écrivain de renom, et demeurant en Europe, plus à même que nous de juger de la question, publiait dans une revue française, "Revue des Jeunes" janvier 1932, le rapport suivant concernant les finances soviétiques:

"La situation devenait inquiétante. En effet, une très notable diminution des exportations soviétiques s'était produite au cours des derniers mois, parce qu'à la très médiocre récolte de 1931 rendait à peu près impossible celle des céréales."

"Et un peu plus loin, faisant allusion aux dettes soviétiques, le Général Niessel ajoutait: "Il est impossible au gouvernement soviétique de faire face à ces remboursements par des exportations de métaux précieux, platine, or ou argent, dont l'encaisse s'élevait seulement à 591 millions de roubles or."

"Or, le montant de devises ainsi gagées qui était en 1928 de 1,668 millions de roubles, s'était élevé: "Au 1er janvier, 1931 à 4,302 millions de roubles et en octobre 1931, à 5,172 millions de rouble."

L'ACTUALITE

(Collaboration particulière)

Mon Dieu, dans quel siècle vivons-nous! Telle est l'exclamation qui jaillit instinctivement de la faible raison humaine après une bonne corvée en compagnie des journaux de la semaine.

Deuil national en France, un de ses plus grands hommes d'Etat est mort, une nouvelle fait le tour de la presse mondiale qu'il a demandé, comme courtoisement de sa vie, le bonheur de reposer en paix en arrière de son poulailler entre son chien Zoro et sa défunte chatte Zoé.

Election présidentielle en Allemagne: majorité d'un côté de sept millions de votes pour un candidat, mais repris du scrutin au mois prochain pour détail.

En Espagne, la profession de torero est en banqueroute; à présent le peuple espagnol s'amuse à voir réclamer des centes tout ce qui est plus utile à sa patrie. Pendant ce temps là, les gouvernants barbouillent des lois ridicules.

En Angleterre, John Bull s'aiguise les dents sur de vieux os secs en attendant la prochaine conférence impériale alors qu'il aura peut-être la chance de tomber sur de plus charnus.

Pour ce qui concerne la Russie, la plupart des journaux nous apprennent que les populations rurales sont découragées de leur état à tel point que les autorités soviétiques ne savent quoi faire pour secouer leur apathie chronique.

Aux Etats-Unis, alors qu'on ne sait qu'inventer pour se procurer de l'argent et que les bandits ne reculent devant nul obstacle pour mettre la main sur le bien d'autrui, d'autres se suicident au milieu de leurs fortunes inépuisables.

Dans le monde sportif, un magnat du base-ball s'en va rencontrer un homme ordinaire sur deux pattes en se demandant si ce dernier consentira à signer un contrat de \$70,000, pour une saison de base-ball.

Le Canada ne fait pas exception à la règle. Un gros fonctionnaire importé réduit le "staff" du C.N.R., au minimum et met la hache dans les salaires de tous les autres employés, tout cela pour économiser; et puis on entend dire que le gouvernement canadien lui propose une pension annuelle de \$30,000, à sa retraite.

Mon Dieu, dans quel siècle vivons-nous! Vraiment, le temps est venu de construire un asile assez vaste pour y loger toute l'humanité!

TRIBUNE LIBRE
Rimouski, 13 mars 1932
M. le Rédacteur
"Le Progrès du Golfe"
Cher Monsieur,

Je comprends personnellement qu'un sujet d'assurance quelconque est monotone, mais on en reconnaît mieux ses avantages quand une compagnie d'assurance paye à l'assuré, s'il survit, à la fin du contrat, ou au bénéficiaire, le montant assuré \$1,000 ou plus; aussi, lorsque l'assuré décède durant la durée de son contrat, pour la protection qu'il donne à son épouse seule, ou avec ses enfants et à un bénéficiaire quelconque.

Maintenant, comme le sujet d'assurances générales est très élaboré, je me permets de traiter encore du rôle de l'agent d'assurances et des arguments des personnes sollicitées.

Le rôle de l'agent d'assurance est protecteur et coopératif.

Autrement, alors que l'assurance générale était moins connue et que l'agent était plus ou moins bien accueilli, ce dernier recevait souvent de l'ingratitude de la part de plusieurs personnes dans ses visites, dans les familles, en retour de sa sollicitation consciencieuse, honnête et franche. Mais, aujourd'hui, il est autrement.

tous les genres d'assurance donnent le qualificatif de "Professionnel" à l'agent d'assurance.

Ce titre noble et appréciable ne doit pas le rendre prétentieux, orgueilleux, mais lui faire reconnaître l'importance de son rôle protecteur et coopératif.

Protecteur, dis-je, et avec raison. Lorsque l'agent sollicité se présente chez une personne quelconque au foyer familial, il doit proposer une police d'assurance convenable à chaque membre de la famille et suivant ses moyens pécuniaires.

Si la personne sollicitée, du choix de l'agent ou de son choix, convient d'accepter une police de dotation de 20 ans, elle peut être convaincue que la prime — bien que non uniforme pour toutes les compagnies — est d'environ \$47.65 à l'âge de 20 ans, pour un montant de \$1,000, payable au décès durant le contrat, ou après vingt ans, si l'assuré survit, sans mentionner les profits choisis.

De même, si la personne sollicitée, du même âge, accepte une police de 20 paiements limités, elle peut être convaincue aussi que la prime est d'environ \$27.25, avec les profits suivants: dividende annuel, quinquennal — tous les 5 ans — accumulation des profits de 20 ans.

Ce qui semble être le moins compris des assurés, ce sont les options de la police 10, 15, 20 paiements limités, à l'expiration de l'un de ces contrats.

Certains assurés confondent la police à dotation avec la police "paiements limités"; la première garantit \$1,000; e, la deuxième à peu près les primes payées, peut-être plus, mais jamais \$1,000.

Dans le cas de décès, \$1,000 suivant le montant assuré, durant le contrat choisi par l'assuré.

N'est-il pas vrai de dire que le rôle de l'agent est protecteur?

Il est aussi coopératif. Lorsque l'agent sollicité se présente au foyer familial, par sa bonne sollicitation, il explique d'une manière claire, précise, concise, à la personne à assurer, la nécessité de l'assurance, sa grande protection individuelle, familiale, sociale, financière, et sa coopération à ses prospectus est chose précieuse.

L'agent sollicité ne doit pas oublier aussi de proposer à la personne sollicitée de faire insérer les clauses, inévitables et permanentes, indemnité double, en cas d'accidents, c'est-à-dire, \$10,000, par mois, suivant le montant assuré, et \$2,000, pour \$1,000 d'assurance, suivant le montant assuré.

Un exemple suffira entre autres, pour expliquer la double indemnité, en cas d'accidents. Un jour, un agent se présente chez un marchand demeurant dans une paroisse non éloignée d'ici et lui propose une assurance de \$5,000, avec double indemnité, \$10,000, et ce dernier de répondre "Je n'ai pas besoin de cette clause" mais il consentit à l'accepter.

Quelques temps après, en ouvrant une boîte de marchandises, un clou lui perça le bras et lui causa un empoisonnement de sang, dont il mourut quelques mois après à l'hôpital. Un accident quelconque peut survenir, à tout homme, professionnel et de métier, et il est donc très important, de se protéger, quand on le peut. L'agent sollicité doit aussi proposer à la personne sollicitée de faire insérer les clauses, inévitables et permanentes, indemnité double, en cas d'accidents, c'est-à-dire, \$10,000, par mois, suivant le montant assuré, et \$2,000, pour \$1,000 d'assurance, suivant le montant assuré.

En ce qui concerne l'assurance-feu, l'agent doit aussi conseiller à la personne désirant protéger ses biens, de prendre une partie de l'assurance sur la propriété, l'autre partie sur le ménage et pourquoi cela? Si l'incendie se déclare et que le ménage est endommagé seulement et la propriété presque pas, l'assuré ne regrettera pas d'avoir pensé de s'être protégé.

l'assurance-feu, l'agent doit aussi conseiller à la personne désirant protéger ses biens, de prendre une partie de l'assurance sur la propriété, l'autre partie sur le ménage et pourquoi cela? Si l'incendie se déclare et que le ménage est endommagé seulement et la propriété presque pas, l'assuré ne regrettera pas d'avoir pensé de s'être protégé.

L'assurance d'aujourd'hui est une grande protection pour les jours malheureux. Quels sont maintenant les arguments de certains assurés. "L'assurance n'est bonne que pour le risque de la mort". "L'assurance-feu n'est pas utile pour moi, il y a dix ans que je n'en paye pas et je n'ai jamais eu de feu."

Vous faites certainement erreur. Vous ignorez probablement que l'on peut emprunter sur une police d'assurance après quelques années, retirer, à 5, 10, 15 ans, une dotation, aussi, l'assurance à paiements limités. Qui vous garantit maintenant si votre propriété ne brûlera jamais? Lorsque les flammes lubrifiées s'attaqueront à vos biens il sera trop tard pour vous assurer.

Protéger sa famille, tout ses biens, c'est prévenir les jours d'épreuves.

Mes sincères remerciements, à M. le Rédacteur, pour son espace généreux dans la "Tribune libre" de notre journal local.

ISIDORE ASSELIN
CAPONE ET LE RAPT DU BEBE LINDBERGH

L'esprit américain veut que l'intelligence d'un individu se traduise en dollars. Quelle est l'opinion générale sur Capone, Rothstein, Diamond, Coll, Spitalo, si ce n'est que ces écumeurs de haute finance doivent être bien "fins", pour avoir accumulé autant de millions impunément? Vous allez prétendre que ces messieurs sont malhonnêtes! Mais, vous n'êtes rien moins qu'un gogo, un provincial, un naïf. De quoi vous plaignez-vous? Faites comme eux.

Ainsi on s'arrachera l'autobiographie d'Al Capone, on dévorera avidement la

"Spitalo's Own Story", la "Vision" du fauteuil électrique d'un gracié de l'état. Tel le loup devenu vieux, le tsar de la contrebande, Al Capone s'apitoie sur les époux Lindbergh, dont le chérubin a été mystérieusement ravi contre rançon.

En sa cellule de l'Illinois d'où il commande encore ses hordes, il joue au Troutsy en exil et accueille le triomphal accueil de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe sera impitoyablement éclipsé par le délire qui saluera la mise en liberté de Capone. Rien ne prouve que ce scélérat n'ait lui-même tramé le rapt de Charles-Augustus Lindbergh dans le but de se faire libérer. Le moins qu'on puisse dire de lui c'est qu'il est pratique, que diable!

Peuvent instituteurs de Chicago dont le dévouement n'est plus rémunéré, braves pompiers dont les appointements sont différés, inspirez-vous de Topaze, adaptez-vous au siècle et oubliez cette vieille rengaine qu'est "la satisfaction du devoir accompli". — P. L. — "Le Canadien."

Ainsi est créé un précédent qui donnera sans doute à réfléchir aux personnes qui ont l'habitude de conduire des véhicules hippomobiles et sont opposés aux lanternes. En l'absence d'une loi de contrainte, ils pourront continuer de ne pas porter de lumière la nuit, mais ce sera à leurs risques et périls. — "La Patrie."

LES LANTERNES
Un jury de la Cour supérieure, dans son adjudication de l'indemnité payable pour un accident de la route, a fait preuve de plus de courage que nos législateurs de Québec en statuant que le demandeur, qui avait été frappé par un camion alors qu'il conduisait des chevaux sur le chemin, était dans son tort en ne portant pas de lanterne. La loi ne l'obligeait pas de porter une lanterne. Le jury n'en a pas moins statué qu'en s'en abstenant, il avait commis une négligence qui le rendait partiellement responsable de l'accident. En conséquence, son indemnité sera réduite de dix pour cent.

"SALADA" — mot de passe pour désigner du thé
LE THÉ "SALADA"
'Tout frais des plantations'

Porcelaine d'un nouveau dessin... LA PLUS BELLE PORCELAINE avec le Gruau le plus délicieux
QUICK QUAKER OATS

SOINS D'URGENCE



avec la Vaseline
MARQUE DÉPOSÉE
GELEE DE PETROLE

Gardez toujours à la maison de la Gelee de Pétrole "Vaseline" pour le traitement des coupures, brûlures et contusions. Elle assure la propreté de la plaie, favorise la croissance de nouveaux tissus et aide à éviter les cicatrices.

Vous vous épargnez bien des ennuis en ayant soin de toujours avoir un pot de Gelee "Vaseline" dans votre petite pharmacie domestique.

Refusez les contrefaçons. Exigez le produit authentique. Voyez la marque déposée "Vaseline" sur chaque tube ou pot que vous achetez. En vente dans toutes les pharmacies.

Fabriqué dans Québec par la CHESEBROUGH Mfg. Co., Cons'd. ave. Chabot, Montréal

Une Bonne Semence
Est exempte de mauvaises herbes et de maladies. Possède un pouvoir germinatif élevé et vigoureux. Proviend d'une variété acclimatée et bien fixée.
LA SEMENCE ENREGISTREE POSSEDE CES GARANTIES
L'ensemencement de quelques acres constitue un début excellent dans l'amélioration de la récolte. Testez l'expérience en 1932.
ASSOCIATION CANADIENNE des PRODUCTEURS de GRAINS de SEMENCE

LECOLE TECHNIQUE
200, RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL.
COURS D'AUTOMOBILE
Un cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant aux examens de mécanique en véhicules-modéurs. Moteurs modernes de tous genres. L'école Technique de Montréal est la seule autorisée à faire passer ces examens. Nos diplômés sont recherchés par tous les bons garages. Pas de promesses irréalisables mais des faits. Venez ou écrivez.
Le prochain cours commencera le 29 mars 1932.

Le Chevrolet est un Auto Tout à Fait Moderne et cependant, il Coûte Moins Cher de Gazoline, d'Huile et d'Entretien
UNE nouvelle sensation agréable vous attend au volant du nouveau Chevrolet Six. Le changement Syncro-Mesh est la chose la plus facile que vous puissiez imaginer! Le roulement libre fait disparaître tout effort de la conduite! Vous faites l'expérience de la vitesse éblouissante et de l'accélération vigoureuse de 60 chevaux! Et, vous bénéficiez en outre de la douceur inhérente d'un six cylindres.
Tous ces plaisirs de l'automobilisme moderne sont plus intéressants encore par le fait qu'un tel auto vous donne une opération moins dispendieuse. La fameuse économie du Chevrolet se fait sentir dès que vous l'achetez — et elle se maintient durant toute la longue durée de la possession. Le nouveau Chevrolet Six, malgré toutes ses caractéristiques et ses avantages ultra-modernes, fait partie de la classe des plus bas prix! Quant au coût d'opération, chaque jour vous apporte une nouvelle preuve du fait que le Chevrolet coûte moins cher de gazoline, d'huile et d'entretien que n'importe quelle voiture de dimension régulière que vous puissiez acheter, sans égard au nombre de cylindres! Visitez notre salle de montre — procurez-vous les faits et les chiffres se rapportant à l'économie du Chevrolet. Vous serez convaincu que le nouveau Six de Chevrolet est l'auto qu'il faut acheter si vous désirez le transport moderne à bas prix — la Grande Valeur Canadienne!
Prix à partir de \$655 à l'usine, Sault Ste. Marie, Ont., taxes en plus. Termes GMAC commodes et économiques. La police de l'assurance de la General Motors assure une satisfaction durable.
NOUVEAU CHEVROLET SIX
avec synchro-mesh silencieux et roulement libre simplifié
PRODUIT AU CANADA
Wilfrid Ouellet, Bic.
Léandre Thibeault, Matane, Qué.
C17-36F





MORT DU NOTAIRE J.-C.-H. LAFLAMME

Il avait pratiqué sa profession à Rimouski

Les journaux nous ont appris la mort soudaine du notaire Joseph-Clovis-Horace Laflamme, de Nicolet, le 10 mars, à l'âge de 56 ans.

Me Laflamme avait de nombreuses connaissances en notre ville, où il vint, jeune notaire, exercer sa profession vers 1903 ou 1904, durant environ une année.

Il revenait le 10 mars de Québec, où il était allé visiter son épouse malade à l'hôpital. Se sentant subitement indisposé, en passant à Trois-Rivières, il arrêta chez un ami M. Arthur Rousseau, rue des Forges, où il expira quelques minutes après son arrivée.

Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier à Nicolet, où sa famille habite depuis 27 ans.

Il laisse pour le pleurer son épouse, née Eva Martin, sœur de notre concitoyen M. L.-P. Martin, sa vieille mère Madame Apollinaire Laflamme, de Nicolet, trois frères et deux sœurs.

A sa femme et à sa mère, ainsi qu'aux autres membres de la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

NOTES LOCALES — M. Henri Gosselin, le sympathique gérant de la Banque Canadienne Nationale à Rimouski, nous a quittés avec sa famille pour aller prendre charge de la succursale de cette même banque à St-Romuald, près de Québec.

M. Gosselin était gérant de la succursale rimouskienne depuis cinq ans. Il ne comptait et ne laisse à Rimouski que des amis qui conservent le meilleur souvenir de son affabilité et de sa servilité dans ses relations d'affaires et sociales.

Madame Gosselin était très estimée en notre ville, et son départ sera aussi fort regretté.

AU CERCLE LITTÉRAIRE MASCULIN

Le Cercle littéraire masculin s'est réuni dimanche, le 6 mars, à l'hôtel de ville. L'assistance était assez nombreuse, représentant toutes les classes de notre population.

Cette séance fut intéressante à plus d'un point de vue; en plus de la magistrale conférence de M. Lucien-C. Vallée sur le Folklore, elle marqua la fondation définitive et prometteuse de succès de notre cercle littéraire.

M. Adéodat Lavoie occupa le fauteuil de président. Il invita M. l'abbé Edouard Lepage, aumônier et directeur, à adresser la parole. M. l'aumônier donna lecture de la constitution du cercle et de la liste de ses officiers. Le cercle reçoit le nom de Cercle Pie XI et est mis sous le patronage des SS. Martyrs Canadiens. La contribution exigée est de \$1.00 par année, à compter de septembre, ce qui couvre l'admission gratuite aux séances de cercle.

M. le président invite M. Vallée à faire sa causerie sur le Folklore. Il sera difficile d'en donner même un compte rendu incomplet. Le travail de M. Vallée en est un de longue haleine, rempli de faits historiques; on y voit la manière de vivre, les coutumes, les superstitions de bien des peuples, y compris et particulièrement les Canadiens de langue française. Le Folklore, M. Vallée nous le prouve absolument, est un sujet des plus intéressants, mais peut-être des plus difficiles à étudier et à traiter.

L'assistance a fort goûté cette magnifique conférence qui — oserions-nous le désirer? — devrait être mise en brochure.

M. le président remercia M. le conférencier et invita M. Gleason Belzile à dire quelques mots, ce que M. Belzile fit avec beaucoup de sérieux et d'appropos.

La devise du Cercle: "Penser, parler et agir", suggestion de M. l'aumônier et de MM. A. Lavoie et G. Belzile, est ensuite acceptée à l'unanimité.

Le Cercle comprenant quatre divisions a élu les quatre présidents organisateurs suivants: Section du folklore: M. L.-C. Vallée. Section du drame: M. Jérôme Légaré. Section des débats oratoires: M. Gleason Belzile. Section de l'histoire: M. J.-B. Côté.

Le comité de régie sera composé comme suit: PATRONS: Sa Grandeur Mgr Courchesne et M. le Chanoine Lionel Roy. Président honoraire: M. René Asselin. Vice-Prés. honoraire: M. Paul Hubert. Président: M. Adéodat Lavoie. Vice-président: M. Georges D'Auteuil. Secrétaire: M. Edgar Marois. Ass. Secrétaire: M. Gérard Légaré. Trésorier: M. W. Lemay. (Com.)

FEU JULIETTE BRODRIQUE Vendredi, le 11 mars, est décédée à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, Mlle Juliette Brodrique, fille de Madame Ve Odilon Brodrique (L. Gamache), à l'âge de 44 ans et 8 mois.

AU CERCLE LITTÉRAIRE FEMININ

Mardi, le 8 mars, réunion mensuelle du Cercle Littéraire Féminin.

En l'absence de Madame Elzéar Côté, Madame Isidore Blais agitait comme présidente et présenta la conférencière invitée, Madame Henri Lavoie.

Madame Lavoie donna une biographie d'Elizabeth Lasseur; son entrain, sa verve spirituelle et son éloquence furent irrésistibles; aussi fut-elle chaleureusement applaudie. En quelques mots, M. l'aumônier donna une conclusion pratique des exemples que nous donne Madame Lasseur.

Mlle A.M. LeBrun obtint un vif succès dans l'interprétation d'une déclaration. Mlle Lucie LaBrie fit la lecture d'un conte canadien: "La Noël de Carrière", de M. Séraphin Vachon Jr. L'auteur de ce conte est avantageusement connu à Rimouski et l'auditoire du Cercle Littéraire Féminin fut heureux d'applaudir ce travail dédicé de l'un des nôtres.

A cette réunion, après bien des déclarations et des pourparlers, le nom de MADELEINE fut donné au Cercle Littéraire Féminin qui sera maintenant connu sous ce nom. Ce nom fut donné en souvenir de Madame Madeleine Gagnon, épouse du Seigneur René Lepage, premier seigneur du fief de "Rimousqui" autrement dit Saint-Barnabé. A l'exemple de dame Madeleine Gagnon-Lepage, qui n'a craint ni les sacrifices, ni la misère, ni l'éloignement des siens, pour venir ici même ouvrir notre territoire à la civilisation, le Cercle MADELEINE s'efforcera d'incliquer à ses membres l'idéal proposé: instruire et former une élite féminine à Rimouski.

Souhaitons donc plein succès et longue vie au CERCLE MADELEINE A.C.J.C. POUR NOS PAUVRES

Grâce à Dieu, et à la charité chrétienne de nos concitoyens, les pauvres de Rimouski n'ont pas eu à souffrir cet hiver. Seulement, le nombre sans cesse grandissant de familles à soutenir, a fait que les réserves de la Conférence Saint-Vincent de Paul sont drainées à sec, et que même on aura dû compter sur l'avenir.

Les membres de la Conférence dont le dévouement est au-dessus de tout éloge ont, dans leur détresse, lancé un appel aux jeunes.

Et les jeunes ont répondu. A partir de dimanche le 20, les membres du "Cercle Courchesne" de l'A.C.J.C., vendront, chaque semaine, des billets pour le tirage d'un jambou au profit exclusif des pauvres, tirage qui aura lieu tous les samedis soir à la salle du cercle.

Le premier gagnant recevra... un vrai jambon de Pâques, puisque le premier tirage aura lieu le samedi Saint au soir.

SAINT-ARSENE

STATISTIQUES: (suite) — Au cours de l'année dernière, 265 enfants ont fréquenté les écoles; 132 garçons et 133 filles. Nous avons 6 écoles et 7 classes.

Il y a dans la paroisse 165 jeunes gens âgés de 16 à 30. De 15 à 30 ans, 167 jeunes filles; vieillards de 80 à 97 ans: 15.

Nos étudiants: — Au Séminaire de Rimouski 9; Au Séminaire du S.-C. de St-Victor, 1. Au Collège de St-Jérôme de Kitchener, 1; A l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, 2; Au Juvénat des RR. PP. O.M.I., à Bassin Chambly, 1; Au Juvénat des RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne de Beauport, 1; Au Noviciat des RR. P. O. M. I., Montréal, 1; Etudiant en Droit à l'Université Laval, Québec, 1; A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal, 1; Au Juvénat des FF. des Ecoles Chrétiennes de Québec, 1.

Ecole Normale de Rimouski, 1; au Couvent de Cacoua, 3; Ecole Normale Ménagère de St-Pascal, 3; au Couvent de St-Alexandre, 1; au Couvent de St-André, 1.

Instituteurs diplômés, enseignant dans la paroisse: 4; enseignant en dehors de la paroisse, 12; enseignant pas et demeurant chez leurs parents, 10.

Nous avons dans la paroisse: 5 charpentiers-menusisiers entrepreneurs; un charbonnier; 3 forgerons; 2 maçons; 6 marchands; 3 courtiers en assurances et débentures; 2 cordonniers; 3 barbiers; un menuisier; 1 hôteleur; 1 maître de poste; 1 courrier pour la maille rurale; 1 inspecteur des beurrieres et fromageries; 1 scierie, propriété des MM. Malenfant; 1 fabrique de beurre qui, l'année dernière, a donné les résultats suivants:

Administration de la Soc. de Fabrica. Recettes: \$2350.98; Dépens: \$2067.34. En caisse: \$263.64. Ce Syndicat de beurrierie comprend 42 sociétaires. Le capital souscrit: \$1175.00. Quantité de lait reçue: 1,360,427 lbs; crème reçue: 1,043 lbs; matière grasse totale: 56528.23 lbs; beurre fabriqué: 67171 lbs; prix moyen de vente par lb.: \$0.914 cts; somme totale provenant de la vente: \$13076.72; somme totale répartie entre les patrons: \$10725.74; coût de la fabrication à la lb.: \$0.035 cts; nombre des patrons: 72.

Bureau de direction du dit Syndicat: Président: M. François Tardif; secrétaire-gérant: M. Charles-Eugène Chouinard; Directeurs: MM. Arsène Chouinard, David Chénard, Thomas Bérubé, Arsène Chouinard, f. de Geo.; fabricant: M. Joseph Dionne, qui a 43 ans de service. Ces données nous ont été fournies par M. l'inspecteur David Bélanger de la paroisse.

La paroisse a été érigée: Canoniquement, le premier décembre 1846; civilement, le premier juin 1848.

Depuis le premier décembre dernier, la paroisse possède une Ecole paroissiale agricole sous la direction immédiate du Département de l'Instruction publique. M. l'inspecteur divisionnaire, E. Litalien, en est le visiteur officiel. Directeur-professeur: M. le curé; Professeur titulaire: M. Leroy Poulin, B.S.A. Le nombre des élèves inscrits: 75; nombre de cours donnés depuis le 1<sup>er</sup> décembre: 40; assistance moyenne: 61; les cours se donnent 3 soirs par semaine, de 7 à 9 1/2 heures; Les élèves qui suivent ces cours sont âgés de 15 à 35 ans, dont 9 sont mariés, partagés en deux groupes, A et B, pour faciliter le travail du maître.

ST-DONAT

Imposantes funérailles

La mort vient de ravir à l'affection des siens une mère bien estimée dans la personne de Mme Léo Tanguay, née Alphonsine Landry, décédée le 11 mars à l'âge de 40 ans et 1 mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu, le 14, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à cette femme de bien. Sa disparition cause de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connue. Elle a su conquérir la confiance et l'estime de tous ceux qui l'entouraient et elle nous a quittés en nous laissant le souvenir d'une femme vertueuse et vraiment chrétienne. Il faut se consoler puisque la mort était la fin de ses douleurs. La déunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Léo Tanguay, et seize enfants, dont 8 garçons et 8 filles: MM. Adéodat, Léopold, Josaphat, Gabriel, Antonio, Roméo, Killy et Florian, Milles Odile, Alphéda, Laurette, Clairina, Adrienne, Lucienne, Imelda et Alphonsine; sa mère et son beau-père, M. et Mme Joseph Fournier; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Lucien Tanguay; ses frères, MM. Albert, Louis et Joseph Landry, ses sœurs, Mme Charles Bélanger (Marie), Mme Arthur Pineau (Alice), de Rimouski, son demi-frère, Jean-Baptiste Fournier; ses demi-sœurs, Mmes Roland Gaudreau, de Québec, Louis Morissette, (Yvonne), de St-Gabriel, Démentius Hallé, (Antoinette), de Sayabek, Marie-Anne, Jeanne et Germaine, de St-Donat, ses belles-sœurs et beaux frères, M. et Mme Philias Hamilton, M. et Mme Joseph Raymond.

L'église était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil. Le service fut chanté par M. le vicar de la paroisse. La croix était portée par M. Jean-Baptiste Fournier. Les porteurs étaient ses trois fils, Adéodat, Léopold, Josaphat et Ludger Dionne, cousin de la déunte. Dans la nombreuse assistance, on remarquait les parents et amis dont les noms suivent: M. et Mme Michel Claveau, Cyrien Claveau, Mme Théophile Michaud, M. et Mme François Landry, M. M. Cyrien, Albert Landry, Ludger Dionne, Milles Adèle, Aurélie, Régina Dionne, M. et Mme Joseph Langlois, M. Joseph Asselin, M. et Mme Jean-Baptiste Heppell, M. et Mme Philippe Gagnon, M. Onézime Dechamplain, M. Siméon Proulx, M. et Mme Napoléon Loaf, M. et Mme Louis Desgagnés, M. Omer et Mlle Gabrielle Dégagnés, M. et Mme Zénon Bérubé, Milles Antoinette et Thérèse Bérubé, M. Isidore Raymond, M. et Mme Edmond Bouillon, M. et Mme Alphonse Bérubé, M. et Mme Eugène Bérubé, M. et Mme Joseph Bouillon, M. et Mme Arthur Gérard, M. Paul Desjardins, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La famille Tanguay et Fournier remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu leur offrir des sympathies à l'occasion de leur grande épreuve.

LE TOURISTE ET SON GUIDE Un touriste à son guide: —J'ai passé par ici, il y a quelques années, et je suis surpris de ne plus y voir une cascade que j'avais remarquée... —En effet, monsieur elle était bien là... —Elle n'existe plus? —Elle a été détruite par un incendie!

AU BAL Lui: —Vous êtes la première personne intéressante que je rencontre en fin dans cette soirée! Elle: —Vous avez plus de chance que moi!

MAISON A VENDRE Bonne maison sur un terrain d'environ 90 x 90. Chauffage eau chaude. Aussi trois hangars situés entre les rues St-Pierre et St-Paul. S'adresser à la succession Phil. Larouche, Rimouski, P. Q.

MAISON A VENDRE A St-Moïse-Station, Maison à vendre. S'adresser à Mlle GERMINE LAROUCHE, Rimouski, P. Q.

pour envelopper du beurre il est entendu que ce papier doit porter les impressions "Beurre de laiterie" estampés ou imprimés en lettres d'au moins un quart de pouce carré sous les dispositions de la Loi de l'industrie laitière.

Il y a encore bien des parties du pays où la fabrication du beurre de laiterie est une source importante de revenu, et c'est afin de tenir le cultivateur au courant des bonnes pratiques et des exigences de la loi que nous publions ces renseignements.

Advertisement for J. A. Gendreau, optician, with text "Votre vue diminue-t-elle" and "Pourquoi laisser s'accroître cette faiblesse de vos yeux..."

Advertisement for "Une Vente sensationnelle de printemps pour la semaine de Pâques" featuring various clothing items like "Manteaux de dames" and "Bas de soie".

Advertisement for S. Lenet, featuring "ATTENTION" and "Le plus beau poste de Mont-Joli, situé en face de la station."

Large advertisement for "NOUVEAUTES DU PRINTEMPS" by J. A. Verreault, featuring a woman's face and text "Nous avons le plaisir d'inviter les dames à venir visiter l'admirable collection..."

L'EMBALLAGE DU BEURRE DE LAITERIE

La fabrication du beurre aujourd'hui est surtout la fonction de la beurrierie, mais il se fait encore des quantités considérables de beurre sur la ferme et ce produit s'appelle "beurre de laiterie."

Pour l'emballage ou l'empannage du beurre de laiterie, la Division de l'Industrie laitière et de la Réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture recommande l'emploi de tinettes d'épauette contenant de 10 à 20 livres, doublées de papier parchemin. Il se présente encore beaucoup de beurre de laiterie et de ferme en moules ou pains. Ces pains peuvent être d'une livre, en forme de brique, ou de deux livres sous une forme plutôt oblongue, enveloppés élégamment dans du papier parchemin; ce sont là des emballages bien vus et qui plaisent.

On ne saurait trop insister sur l'emploi de papier parchemin, spécialement pour l'emballage du beurre en moules. Les fabricants ne doivent pas oublier que le marchand qui achète ce beurre se propose de le revendre et que l'emploi de papier parchemin aide à la tenir attrayant et appétissant.

Advertisement for Ameublement et garnitures de maison by Couillard, Fils & Cie, listing furniture and home goods.

Advertisement for Garage Geo. A. Morin, Engr., listing services for cars and trucks.

TYPES DE LEGUMES

Nos légumes canadiens peuvent être divisés en trois différents types. Un de ceux-là, occupe un espace toute la saison, tels que les melons, oignons, panais, piments, citrouilles, courges tomates, patates, blé d'inde, et fèves de Lima. Il y a ensuite les types hatifs qui devraient être semés entre les rangs de ceux nommés plus haut. Ceux-ci sont: les épinards, radis, laitue, pois, betteraves hâtives, et possible, fèves hâtives. Troisièmement les variétés de fin de saison qui peuvent être possiblement plantées après les variétés hâtives, sur le même terrain. Celles-ci sont semées fin de juin ou commencement de juillet, et comprennent: laitues pomées, céleri, blé-d'inde, chou chinois, endive, chou d'automne et plants de chou-fleurs, fèves, betteraves, carottes et blé-d'inde d'automne.

LES APPARENCES Une jeune fille a épousé un vieillard: —Comme il est courbé! dit quelqu'un en désignant l'époux. —C'est pour faire croire à un mariage d'inclination.